

Mon service public - 1/1

Imaginez que vous puissiez un jour... Payer vos privé par Internet, faire une déclaration de perte ou de vol de vos papiers depuis chez vous ou bien encore consulter votre dossier de sécurité sociale à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit...

Ce ne sera peut-être plus un rêve dans quelques années avec la mise en place du portail :

<http://www.monservice-public.fr>.

En attendant la modernisation de l'administration voulue par le gouvernement, le Forum des droits sur l'Internet rend public aujourd'hui un rapport sur ce qu'il conviendrait de faire et de ne pas faire d'un point de vue technique et juridique.

"Au Québec ou en Italie, explique Jean Gonié, l'auteur de ce rapport, lorsqu'on déménage, il suffit d'un seul courrier pour prévenir toutes les administrations". Internet doit permettre demain d'en faire autant en France. Plus de facilité, plus de souplesse...

Le paiement en ligne de timbres fiscaux ou même de petites condamnations pécuniaires est également envisagé.

Mais le fin du fin, ce sera le portail personnalisé "www.Monservice-public. Fr" qui permettra à tout un chacun d'accéder en permanence, sur le Web, en toute sécurité, à toutes ses données administratives personnelles.

Cependant, Jean Gonié, qui est un ancien de la CNIL et qui sait donc de quoi il parle, souligne l'obligation de confidentialité. Pas question de lier les fichiers entre eux. Permettre aux usagers d'exercer en ligne leur droit d'accès aux données administratives.

Ce rapport du Forum des droits est le résultat d'un an demi de consultation. Un rapport qui sera remis à Henri Plagnol, le secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat chargé par le Premier Ministre de mettre en musique toute cette transformation.

Imaginez, par exemple, mais bien sûr ce n'est encore qu'un rêve, que vous puissiez un jour adresser un e-mail à votre caisse d'assurance maladie pour régler un problème. Et surtout, mais là c'est vraiment de la science fiction, qu'elle vous réponde !

<http://www.foruminternet.org>

<http://www.service-public.fr>